

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-52**

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

de la Commune de SAINT GENIES BELLEVUE

ARRONDISSEMENT

TOULOUSE

L'an deux mille vingt-deux et le 5 décembre

à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIES BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 02/12/2022, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

COMMUNE

SAINT-GENIES-BELLEVUE

Etaient présents : Mesdames BAYLAC, CLAEYS, GAILLARD, MARTIN, MAURICE, PERTUISET, PIN-BELLOC, TOMAS, Messieurs ARTIGUE, de LASSUS SAINT GENIES, HANNON, MORILLON, OTAL, PEYRUCAIN, ROUCH.

Etaient absents et représentés : Mme BOTANCH, MM. AUXIÈTRE et PEDRONO
Monsieur PEYRUCAIN a été nommé secrétaire de séance.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N°2 Budget Assainissement 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

➤ **AUTORISE** la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61523 : Entretien et réparation réseaux	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D011 : Charges à caractère général	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70613 : Participations pour assainissement collectif	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
TOTAL R70 : Vente de produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	6 000.00 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	19
Membres présents	16
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	